

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du mercredi 21 juin 2023

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance :

*Convocation envoyée le*

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 43

Nombre de présents participant au vote : 26

Nombre de membres en exercice : 43

Nombre de procurations : 6

### **Membres présents :**

Monsieur François REBSAMEN	Madame Christine MARTIN	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Lionel SANCHEZ
Monsieur Rémi DETANG	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Gérard HERRMANN
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Denis HAMEAU	Madame Dominique BEGIN- CLAUDET
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Nuray AKPINAR- ISTIQUAM	Monsieur Patrick CHAPUIS
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Patrick BAUDEMONT
Madame Danielle JUBAN	Madame Dominique MARTIN- GENDRE	Madame Monique BAYARD
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Madame Karine HUON-SAVINA	
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Madame Ludmila MONTEIRO	
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN		

### **Membres absents :**

Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Pierre PRIBETICH pouvoir à Madame Danielle JUBAN
Monsieur Jean-François DODET	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Madame Brigitte POPARD pouvoir à Monsieur Thierry FALCONNET
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Nicolas SCHOUTITH pouvoir à Monsieur Laurent GOBET
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Jean DUBUET pouvoir à Monsieur Gérard HERRMANN
Madame Céline TONOT	Monsieur Didier RELOT pouvoir à Monsieur Lionel SANCHEZ
Madame Nadjoua BELHADEF	
Madame Océane CHARRET- GODARD	
Monsieur Guillaume RUET	
Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY	
Monsieur Philippe BELLEVILLE	

---

**OBJET : DEPLACEMENTS, MOBILITES ET ESPACE PUBLIC**

**Convention de transfert d'ouvrage - Lotissement "rue de Velars" à Plombières-les-Dijon**

La métropole exerce désormais les compétences en matière de voirie. A ce titre, elle a vocation à intégrer dans son domaine les voiries nouvelles créées à l'occasion de l'extension des zones urbaines.

La présente délibération a pour objet d'approuver la signature de la convention entre Dijon métropole et KAUFMAN & BROAD BFC, relative au transfert, à titre gracieux, de la voirie et de ses accessoires, du lotissement "rue de Velars" à Plombières-les-Dijon.

Ce lotissement fait l'objet d'un permis d'aménager sous le n° PA 021 485 22 R0001.

La convention, le programme de travaux et le plan des futures domanialités annexés au présent rapport précisent les conditions d'aménagement et de transfert des voiries et de leurs accessoires, qui comprennent notamment : le stationnement interne du lotissement et le réseau d'éclairage public.

Une fois transférées, les voiries et leurs accessoires seront intégrés au domaine public routier.

**Le Bureau,  
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'approuver** le projet de convention et le plan des futures domanialités ci-annexés ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à apporter à la convention des modifications de détails ne remettant pas en cause l'économie générale des contrats ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer, au nom de Dijon métropole, cette convention et tout acte qui serait nécessaire pour en assurer la mise en œuvre.
- **de décider** de l'intégration des voies, objet de la convention, dans le domaine public routier métropolitain, dès lors qu'elles auront été acquises par Dijon métropole.

SCRUTIN      POUR : 32                                      ABSTENTION : 0  
                  CONTRE : 0                                    NE SE PRONONCE PAS : 0  
                  DONT 6 PROCURATION(S)

Le secrétaire,

Le Président,  
Monsieur REBSAMEN